Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260928-2026_84-DE

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Francia JAFFRAIN, Noëlle LAUNAY, Maryline NIVET, Karine MACE, Mélanie FRELAUT, Laura BLEVIN, Lydie LETEXIER, Amandine HARNAY Messieurs Richard HAAS, Guillaume HAMON, Eric TOULGOAT, Jean-Yves HINAULT, Cécil MOUTON, Danick PICHOT, Yannick CHAPELAIN, Sébastien BOUL, Régis BEELDENS, Erwan MOISAN, Georges RIOU, Mathieu CHARLES, César LUCAS, Yann HAMON, Julien BALADI
Absents excusés	Mesdames Maéva VENIN (pouvoir donné à Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI), Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Amandine HARNAY) Messieurs Philippe BOUCHARD (donne pouvoir à Yann HAMON)
Secrétaire de séance	Madame Sylvie GUIGNARD
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Benjamin PASCOU, Directeur Général des Services

Rapport n° 2026-84 **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL EN QUALITE DE REFERENT EUROPE**

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

L'Union européenne révèle un grand nombre d'opportunités pour les collectivités locales et les communes, quelle que soit leur taille, peuvent bénéficier des fonds européens et s'inscrire dans des programmes de coopérations européennes qui offrent une véritable ouverture aux acteurs du territoire : CCAS, associations, clubs sportifs, acteurs du monde économique...

L'Agglomération affirme sa volonté d'un positionnement fort au niveau européen, au travers de trois priorités :

- s'insérer dans les réseaux européens et fédérer autour de ces enjeux,
- être proactif dans la mobilisation de ressources et développer les coopérations,
- contribuer à la connaissance de l'Europe et à la citoyenneté européenne.

C'est pourquoi, souhaitant poursuivre cette dynamique, elle nous sollicite afin que nous désignons notre référent Europe.

Il est à noter que cet élu-référent sera destinataire des informations relatives aux fonds européens, aux opportunités de coopération et aux évènements liés à l'Union Européenne. Il pourra également faire partie d'une délégation chargée de se former aux dispositifs européens au sein même des institutions européennes à Bruxelles.

Pour information, lors du mandat précédent, l'assemblée délibérante avait désigné Monsieur Eric TOULGOAT.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260928-2026_84-DE

Aussi, **je vous propose** :

- de désigner à nouveau Monsieur Eric TOULGOAT,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Lydie LETEXIER, Yann HAMON et son pouvoir Philippe BOUCHARD, Julien BALADI, Amandine HARNAY et son pouvoir Valérie TRAISSAC).

Pour extrait conforme,
Langueux, le 30 septembre 2026

Le Maire,

Richard HAAS

COMMUNE DE LANGUEUX
22360

La Secrétaire de séance,

Sylvie GUIGNARD